

Image not found or type unknown



Declaration du mariage pour un etudiant etranger

Par **Nancy2011**, le **10/05/2011** à **10:39**

Bonjour, rnje suis étudiante étrangère en France , ça fait 5 mois que je me suis mariée mais mon mariage a eu lieu dans mon pays pas en Francernmaintenant je suis retourné en France pour continuer mes études rnpar contre mon marie est resté en pays pour travailler rnj'aimerais savoir si je dois déclarer ce changement de statut ? si oui au prés de quel organisme ?
rnmerci à vous